

TERMES DE REFERENCE

Réf : MAR/2012/024

ANIMATION D'UN CYCLE DE FORMATION EN MATIERE D'EGALITE HOMMES- FEMMES ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS A L'INTENTION DES COMMISSIONS REGIONALES DES DROITS DE L'HOMME DU CNDH

Durée du mandat	6 mois
Date de début	Juillet 2012
Date de Fin	Novembre 2012

Contexte et justification

Les commissions régionales du CNDH ont pour missions d'assurer le suivi et le contrôle de la situation des droits de l'Homme au niveau régional, recevoir et examiner les plaintes et les violations qui leurs sont soumises et élaborer des rapports spéciaux ou périodiques sur les mesures prises pour le traitement des affaires et des plaintes à caractère régional ou local.

Elles assurent également, la mise en œuvre des programmes et projets du Conseil en matière de promotion des droits de l'Homme en coopération avec les acteurs locaux ; elles contribuent à encourager et à faciliter la création des observatoires régionaux des droits de l'Homme qui assurent le suivie de l'évolution des droits de l'Homme au niveau régional.

Afin de renforcer les capacités des membres des commissions régionales des droits humains en matière d'intégration de l'égalité de genre dans leur programmes et pratiques, le CNDH, avec le soutien de l'ONU Femmes, prévoit de fournir une formation aux membres de ces commissions.

1. Objectif et résultats attendus de la formation

Objectif global

Renforcer la connaissance des membres des commissions régionales des droits humains sur :

- les instruments internationaux relatifs à l'égalité Homme-Femme et la non discrimination (EHF et ND) ;
- les approches des droits humains notamment celles relatives au genre ;
- la planification stratégique sensible au genre.

Résultats attendus

Au terme de la mission, les participants et participantes devront disposer de connaissances théoriques et pratiques sur :

- Le contexte national en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations ;
- Le système et les instruments internationaux des droits de l'Homme en général et ceux relatifs aux droits des femmes en particulier;
- Les approches structurantes relatives à l'application des droits humains, notamment celles relatives à l'égalité et de la non discrimination
- La planification stratégique et les principes sous-jacents à la méthode de la gestion axée sur les résultats.
- L'élaboration de plans d'action selon une approche des droits humains axée sur les résultats

2. Public cible

Bénéficieront de cette formation les membres et le staff des commissions régionales des droits de l'Homme du CNDH.

3. Modalités de la formation

La formation s'articulera autour des deux modules suivants :

- Module 1 L'EFH et les instruments internationaux et aux approches des droits humains;
- Module 2 La planification stratégique sensible au genre.

3-1 Durée de la formation

La formation sera dispensée en 4 jours répartis comme suit :

- Module 1 2 jours
- Module 2 2 jours

3-2 Nombre d'ateliers

La formation sera organisée en **5 ateliers**. Chaque atelier comprendra 24 participant(e)s issues de 3 commissions régionales des DH , à hauteur de 8 personnes par commission.

3-3 Lieu de la formation

Les ateliers seront organisés dans cinq régions différentes. Le choix des régions sera communiqué ultérieurement par le CNDH

3-4 Date de la formation

- Première session Quatrième semaine de juillet 2012
- Deuxième session Troisième semaine de Septembre 2012
- Troisième et Quatrième session Octobre 2012
- Cinquième session Novembre 2012

4. Principales tâches et activités des ConsultantEs

- Soumettre un cahier de mission faisant état de la méthodologie, des approches et outils pédagogiques qui seront utilisés ;
- Établir une grille des profils des participants et participantes pour mieux cerner leurs besoins de formation ;
- Concevoir un programme de formation adapté aux besoins des membres des commissions régionales, incluant des aspects théoriques et des exercices pratiques ;
- Élaborer les contenus et les outils pédagogiques requis ;
- Élaborer un cahier de formation destiné aux participants et participantes ;
- Animer les ateliers de formation ;
- Élaborer une grille d'évaluation des résultats de la formation destinée aux participants et participantes ;
- Produire un rapport sur le déroulement, les résultats de la formation et formuler, dans ce cadre, des recommandations en terme de suivi post-formation.

5. Livrables

- Note méthodologique ;
- Modules de formation sous format Word ;
- Cahier des participants et participantes ;
- Présentation Power Point en arabe du contenu de chacune des sessions.
- Animation des sessions de formation en arabe d'une durée de deux jours chacune.
- Rapports des ateliers en arabe et en français, intégrant la fiche d'évaluation pré et post-formation et faisant état des recommandations pour les étapes subséquentes.

6. Compétences requises

Cet appel à proposition, s'adresse aux bureaux d'études. L'équipe proposée devra être composée de Consultant Es qui devront justifier :

- D'études post - universitaires en droit international, en relation avec les droits de l'Homme;
- D'une expertise confirmée en matière de référentiel international relatif : aux droits humains en général et aux droits des femmes en particulier; à la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;
- D'une connaissance approfondie du contexte politique et institutionnel du Maroc ainsi, des mécanismes nationaux en matière des droits humains ainsi que des

mécanismes nationaux de promotions et de protection des droits des femmes et de lutte contre les discriminations à leur égard ;

- D'une expertise en matière de planification stratégique sensible à l'égalité Hommes-Femmes ;
- Une expérience prouvée en formation/pédagogie des adultes et une maîtrise des techniques d'animation interactives et participatives ;
- Une maîtrise des langues arabe et française.

7. Grille d'évaluation de l'offre de soumission

Le comité technique tiendra compte des propositions techniques et financières selon la méthode suivante :

Phase 1 : Analyse de l'offre technique. Les offres techniques seront examinées selon la grille suivante :

CARACTERISTIQUES		Note max
		1000
Rubrique	Expertise du soumissionnaire	200
1.1	Notoriété et références du bureau d'études	40
1.2	Organisation de l'équipe proposée Pertinence des outils proposés	40
1.3	Expérience et expertise des intervenantEs/formateurs/formatrices: qualification, expériences, références dans le domaine de la formation	60
1.4	Expérience de travail avec les institutions nationales	60
Rubrique	Démarche méthodologique	400
2.1	Pertinence de la réponse de l'offre en termes d'adaptation du contenu des modules au profil des bénéficiaires	200
2.2	Clarté de la présentation Logique et réalisme du plan d'exécution Respect des délais Pertinence des outils d'évaluation de la prestation	100
2.3	Pertinence pédagogique: méthodologie adoptée, programme proposé et techniques d'animation utilisées	100
Rubrique	Qualification du personnel proposé	400
3.1	Equipe affectée à la mise en œuvre de la prestation <ul style="list-style-type: none"> • Formation (diplôme et certificat) • Expérience (CVs) 	150
		250

- **Note importante**

Seront éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de **700** points qui représente **70%** des points totaux de la proposition technique (notée sur 1000 points)

Phase 2 : Analyse financière comparative des offres :

A l'issue de cette phase, chaque proposition sera dotée d'une note (F) sur 1000 :

La note 1000 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 1000 * \frac{P_{min}}{P}$$

P : Prix de l'offre
P_{min} : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

Phase 3 : Analyse technico financière:

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque concurrent seront pondérées respectivement par les coefficients suivant :

- 70% pour l'offre technique et opérationnelle
- 30% pour l'offre financière

$$N = 0,70 * T + 0,30 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note N la plus élevée.

8. Modalités de soumission

Le dossier de soumission doit comprendre :

- Une note méthodologique décrivant l'approche et les outils préconisés adaptés au public cible pour la réalisation des sessions de formation avec un calendrier d'exécution.
- Les références du bureau d'étude ainsi que les attestations y afférentes ;
- les CV actualisés et détaillés.
- Une proposition financière détaillée

9. Dépôt de dossier de soumission

La Proposition présentée par chaque candidat sera placée dans un pli fermé et cacheté portant :

- Le nom et l'adresse du candidat, et
- la Mention suivante :

Appel à consultation pour l'animation d'un cycle de formation en matière d'égalité Hommes-Femmes et de lutte contre les discriminations et en matière de planification stratégique sensible au genre, à l'intention des commissions régionales des Droits de l'Homme du CNDH. Réf : MAR/2012/024

Ce pli contiendra deux enveloppes :

- Une enveloppe scellée comprenant la partie technique ;
- Une enveloppe scellée comprenant la partie financière composée du tableau des coûts (Bordereau des prix).

Le pli doit être adressée à :

Mme Cira Hamo

ONU Femmes

13, Avenue Ahmed Balafrej, Souissi Rabat

10. Délai de soumission

Les propositions doivent être soumises au plus tard le **2 juillet 2012, à 16 heures.**